

La crise de la démocratie italienne

par Annamaria STERNBERG MONTALDI BOISSON,
Docteur ès Sciences Politiques et Sociales.



1. Introduction.

L'Italie est-elle une démocratie ou plutôt l'est-elle encore ?

Ce mot dont on abuse tant dans le langage politique et dont tous se réclament, est utilisé ici dans le sens qui s'est établi à travers l'évolution historique de l'Occident, c'est-à-dire : celui d'une société libre et ouverte, non opprimée par un gouvernement totalitaire et doté d'instruments de contrôle des institutions dans le cadre d'un système juridique respectueux des droits de la personne humaine. Ou encore plus brièvement : celui d'un gouvernement de la majorité, respectueux des droits de la minorité.

La mystification idéologique de ce terme a permis de l'appliquer à tous les régimes sous des formules et des prétextes différents et peut aboutir à le vider de tout sens réel et en faire un mythe devant lequel tous s'inclinent mais qui ne signifie plus rien.

Des observateurs politiques ont parlé d'une « lentocratie » en considérant les freins qui entravent le pouvoir législatif et exécutif et paralysent l'expansion économique et sociale du pays.

On a encore proposé, dans cette variété de néologismes politiques, l'expression « correntocratie », visant par là le déchirement des courants internes des partis.

L'épanouissement économique qui s'est poursuivi depuis les années 50, avec quelques intervalles de récession, a provoqué naturellement de profondes transformations sociales, parallèles à celles qu'a connues toute l'Europe Occidentale, mais cet enrichissement — pas seulement matériel — de la société italienne, est allé de pair avec une lente détérioration des structures politiques.

Dans l'Italie républicaine de l'après guerre, fondée sur une Constitution courageuse et ouverte, l'exercice du pouvoir fut peu à peu paralysé. Mais ceux qui devraient le rendre possible — à savoir les électeurs —

ne réussissent ordinairement pas à prévoir, avec une probabilité raisonnable, les conséquences de leur vote.

Or, le degré de liberté dans le choix électoral dépend essentiellement de l'existence d'alternatives acceptables. Si, dans un régime totalitaire ces dernières font défaut, elles peuvent être bien réduites dans un régime libéral également et faire peser lourdement la balance d'un seul côté, lorsque les institutions courent un danger immédiat (1).

La comparaison avec l'électeur anglais, agissant dans une démocratie qui a fait ses preuves, fait ressortir les sens possibles que peut avoir un choix électoral dans une société caractérisée par des structures plus simples et dans laquelle la majorité et l'opposition sont décidées toutes deux à respecter les règles du jeu. Mais cette comparaison ne vaut pas si les systèmes électoraux sont totalement différents.

Un système démocratique, pour être authentique, ne doit pas se poser comme une représentation photographique de toutes les tendances. Le système proportionnel pur rigoureusement arithmétique, n'a aucun sens si ce n'est celui de représenter théoriquement la gamme entière des attitudes politiques, mais une démocratie doit-elle refléter des tendances ou donner un gouvernement au pays ?

L'avantage évident d'un système électoral majoritaire ne conserve naturellement son sens profond que si les forces politiques les plus importantes respectent le système. L'hypothèque d'un grand parti communiste peut rendre cette alternative illusoire. Toutefois un système majoritaire avec ballottage, tel qu'il a été introduit en France, a révélé son efficacité dans un pays dont la situation politique a bien des points communs avec celle de l'Italie.

Le jeu « majorité-opposition » est certes faussé dans son sens en Italie comme il l'était et l'est encore en France, dans une situation pourtant différente. Dans ce pays toutefois, la V^e République a provoqué une accentuation des contacts directs entre électeurs et candidats qui a personnalisé et humanisé la lutte politique.

L'électeur italien, quant à lui, se trouve dans des conditions de liberté limitée tout en jouissant d'une parfaite garantie formelle de liberté d'expression.

Influences antilibérales et extrémismes opposés le conditionnent, dans la fragilité des institutions de l'Etat.

On peut observer que le système proportionnel s'est développé logiquement dans ces directions : le fractionnement des partis et la juxtaposition de ceux-ci aux structures de l'Etat.

(1) Elezioni e comportamento politico in Italia. A cura di Spreafico e J. La Palombara. Edizioni di Comunità, 1963.

Or, le problème central qui s'est posé pour l'Italie tout au long des dernières années a été de savoir si le mouvement vers la partitocratie intégrale, c'est-à-dire vers l'anéantissement de la démocratie politique, l'emportera ou non sur la consolidation de l'Etat de droit. La situation actuelle pourrait inciter à admettre l'hypothèse la plus négative : la crise de dissolution de l'Etat qui atteint l'Italie contemporaine à la suite de l'exaspération de la lutte partitocratique et de la « correntocratie ».

Cette lutte des courants internes aux partis se place désormais sur le plan des « factions », aboutissant, avec l'abus de puissance des partis, au vide total du pouvoir.

Mais aucun pays européen n'est plus isolé ni maître de sa destinée ; l'évolution historique de l'Italie est désormais liée au sort du continent ; on peut dès lors imaginer que le processus actuel qui mène à la désagrégation du pouvoir en tant que tel n'est pas irréversible.

L'objet de cet article est justement d'examiner cet immobilisme politique qui paraît sans alternatives valables dans une société en expansion qui a pourtant donné tant de preuves de vitalité et de courage au cours des siècles, et de rechercher les constantes qui se manifestent dans le cadre de la lutte des partis et de l'action du pouvoir.

2. Les caractères du bipartisme.

Analysons tout d'abord la démocratie représentative en Italie depuis l'après guerre. Un phénomène qui s'est manifesté lors des premières élections libres et qui s'est constamment maintenu avec quelques variantes, est la position acquise par la Démocratie chrétienne qui ne peut se poser que comme *parti permanent* de gouvernement.

En effet, depuis 1945 tous les présidents du Conseil en sont issus, et, bien qu'elle n'ait jamais obtenu la majorité absolue — elle s'en est approchée en 1948 (48 %) en raison du danger immédiat que couraient les institutions — elle a réussi, fût-ce avec une majorité relative (aux élections de 1968 : 39,1 % des voix), à se maintenir au pouvoir.

Les coalitions avec les partis mineurs qui se distinguaient d'elle surtout par leur caractère laïc, n'ont réellement jamais constitué une majorité homogène, tant dans la période du centrisme que dans celle du centre gauche qui a commencé dès 1961.

Ce manque d'homogénéité est une des causes fondamentales de l'instabilité gouvernementale et une des raisons principales des échecs législatifs du Parlement qui ne peut agir efficacement que lorsqu'une majorité poursuit une action cohérente.

L'opposition la plus forte étant représentée par le Parti communiste, aucune alternative valable ne peut exister ni offrir une critique constructive en vue d'un changement possible.

Ce qu'on a pu appeler la « paresse » substantielle dans l'action gouvernementale de la DC découle du fait de sa conception « ptolémaïque » du pouvoir, tout gravitant autour d'elle et de sa possibilité de choisir tel ou tel autre de ses partenaires.

Les élections politiques de ces vingt dernières années (1948-1968) ont marqué, avec quelques petites reprises, une lente régression des voix démocrates chrétiennes (surtout après la constitution du Centre-gauche) mais il demeure qu'aucun gouvernement ne paraît possible sans la DC, à moins d'envisager une union paradoxale de l'extrême droite et de l'extrême gauche, qui a pu, il est vrai se produire sur un plan régional, mais qui ne paraît pas vraisemblable sur un plan national.

Après la période de De Gasperi qui avait l'étoffe d'un leader et montrait une particulière habileté et honnêteté dans le jeu politique, le chantage des partis et des majorités négociées, grâce à des appuis « externes » à des « abstentions bénévoles » et aléatoires, s'accrut jusqu'au moment où la DC crut trouver une majorité plus stable que celle du Centre, en faisant alliance avec les socialistes.

Cette alliance aurait été un facteur de stabilité (si non d'homogénéité) à condition que les forces socialistes ne fussent pas, par définition, depuis toujours, partagées et intimidées par l'hypothèque communiste, point constant de comparaison et de faiblesse pour l'action de la gauche déchirée entre certaines exigences démocratiques libérales et les dogmes du marxisme.

Or, il est douteux que la gauche non communiste qui dans l'ensemble, oscille en Italie en dessous de 20 %, puisse jamais, du moins dans ses franges extérieures, se délivrer des mythes du marxisme.

La philosophie marxiste impliquant une adhésion *totale* à une certaine vision du monde, pose des conditions bien précises et conduit à des réalisations dans le contexte historique qui ne peuvent fatalement être que celles que nous voyons réalisées en Europe orientale.

Une acceptation avec réserve du dogme marxiste est un non sens qui plonge dans l'équivoque une grande partie de la gauche, car tout dogme implique une acceptation ou un refus.

Les limites de la « démocratie bourgeoise » telles qu'elles ont été et continuent à être dénoncées, consistent, aux yeux des marxistes, en une structure de la propriété qui ne permet qu'une démocratie formelle, la démocratie substantielle ne pouvant être réalisée que par la collectivisation des moyens de production.

Nous savons ce qui s'est produit dans les pays qui ont essayé de réaliser cette « liberté substantielle ».

En outre, la prévision du déclin fatal du capitalisme accompagné d'un appauvrissement toujours plus accentué des classes laborieuses, s'est

révélée paradoxalement inexacte car la démocratie libérale a, au contraire, accentué sa représentativité, de sorte que le système ne ressemble plus guère à celui dont Marx prophétisait la chute apocalyptique.

Tout cela s'est réalisé au cours de notre histoire récente sans éteindre la foi candide des théoriciens du socialisme pur qui s'acharnent à maintenir cet équivoque et essayent de concilier l'inconciliable en plongeant, si possible, les forces qui leur sont proches dans cette confusion.

Dans tous les pays occidentaux et particulièrement en Italie, il existe une frange d'intellectuels qui considèrent avec un détachement supérieur les modèles anglo-saxons ou scandinaves. Le bien être que ces régimes procurent est pour eux une raison suprême d'agacement ; c'est un fait méprisable en comparaison des schémas marxistes théoriques.

Ces éléments apportent un appui utile aux communistes absolument indifférents aux débats de principes et uniquement intéressés aux problèmes du pouvoir.

On a pu affirmer (2) qu'en réalité le PCI ne peut et n'aspire pas à conquérir le pouvoir en Italie. Et cela pour les raisons suivantes :

1. Les conditions qui ont rendu cette conquête possible dans d'autres pays d'Europe — présence des forces armées de l'URSS aux frontières, pression exercée à l'intérieur du pays à travers les postes-clés de l'Etat, Ministère de l'Intérieur, police, armée, etc. — ne sont pas remplies.

2. Dans une action de force, le PCI ne serait pas en état de recevoir l'appui de l'URSS, tandis que les USA appuieraient certainement les groupes politiques opposés.

3. En outre le PCI ne veut pas renverser le système actuel parce que son groupe dirigeant se contente du pouvoir dont il dispose et estime dangereux de bouleverser l'équilibre mondial en créant une forte tension.

Or, si les deux premières raisons peuvent être toujours valables, la dernière raison n'est guère convaincante car l'évolution récente des événements montre au contraire que le parti commence à aspirer sérieusement au pouvoir en se basant sur une donnée fondamentale : la faiblesse et le manque de clarté politique des partis démocratiques qui lui permettraient, par leurs ambiguïtés, de pratiquer cette intimidation permanente.

L'exploitation confuse de l'antifascisme — telle qu'elle a été et continue à être pratiquée en Italie — représente un point d'appui commode pour les thèses du Parti et de ses sympathisants.

(2) Giorgio GALLI, *Il bipartitismo imperfetto*, Il Mulino, 1966.

L'idéal de la Résistance dont le PCI a toujours essayé de monopoliser les mérites, a donc été un point constant de référence.

Cette schématisation bipolaire des forces politiques en Italie qui paraît le fait le plus frappant dans le panorama politique du pays, qui supprime toute alternative valable dans le jeu majorité-opposition, présente encore un autre caractère curieux.

En fait, la démocratie représentative telle qu'elle a été conçue en Occident et réalisée dans l'histoire récente de l'Italie depuis l'Unité, est propre à la pensée libérale et laïque et donc tout aussi étrangère au socialisme révolutionnaire qu'aux théories politiques catholiques traditionnelles, l'une et l'autre ayant été historiquement hostiles à la démocratie représentative, pour des raisons évidemment opposées.

Actuellement, la Démocratie chrétienne est un mouvement européen sinon mondial qui paraît bien intégré dans la démocratie représentative. En Italie aussi, son évolution en ce sens semble indiscutable, malgré la persistance de déchirures intérieures relatives à l'interprétation du sens de l'Etat et de ses rapports avec l'Eglise, long et prolix problème dans l'histoire de l'Italie.

Pour le Parti communiste, il est évident que n'importe quel système n'est qu'un instrument pour parvenir au pouvoir, d'où la boutade que les Démocrates chrétiens manquent du sens de l'Etat tandis que les Communistes ont celui de l'Etat soviétique.

La « voie italienne » du communisme que le PCI continue constamment à préconiser, quitte à acquérir une réputation de contestataire et d'original parmi les autres partis communistes européens, est basée sur la plus grande ambiguïté car elle veut concilier l'inconciliable. Malgré tout, l'expansion du parti est constante : de 19 % en 1946 à 26,9 % des voix en 1968.

La raison d'être du communisme réside dans la destruction de la démocratie représentative, cette destruction constituant une des justifications de sa gestion autoritaire du pouvoir. Le PCI ne saurait donc, sans renier ses origines historiques et ses attaches internationales — ce qu'il ne fait pas — accepter la Constitution italienne basée sur le principe même de la démocratie représentative.

Nous ne pensons toutefois pas qu'il s'agit là d'une « métaphysique des contraires » (3), comme on l'a prétendu en attribuant au Parti communiste l'aspiration à une logique conséquente dans les principes, et donc un déchirement interne dramatique, alors que toutes ses réalisations historiques montrent que toute alliance, tout compromis, toute contra-

(3) GALLI, *idem*.

diction, peuvent être bons s'ils réussissent à servir la fin suprême : la prise du pouvoir.

Cela n'implique naturellement pas l'absence dans le PCI de militants idéalistes, partisans d'une interprétation généreuse des textes « sacrés » du marxisme qu'ils estiment pouvoir appliquer selon leurs schémas pré-conçus. Mais les cadres du parti ignorent ces aspirations, le « printemps de Prague » l'a assez prouvé.

3. Rôle et position des partis politiques.

A côté de ce bipartisme sans alternative que nous avons esquissé, se placent les partis politiques mineurs.

Une analyse du Parti socialiste ou plutôt des partis socialistes (le résultat de la grande opération d'« unification socialiste » en Italie ayant été de provoquer la formation de trois partis socialistes) montre qu'ils sont presque entièrement paralysés par les contradictions insolubles qui résultent du désir de concilier l'inconciliable. Dans leur cas, la discipline de parti n'étant pas aussi rigide et les liens internationaux étant plus fluides que dans le parti communiste, les tendances centrifuges aboutissent à des divergences plus éclatantes.

Actuellement les socialistes étant les partenaires principaux d'un gouvernement possible avec la DC, tout ce qui concerne ce mouvement a un effet considérable sur la stabilité politique italienne.

Depuis la formation du centre-gauche, les cadres dirigeants de la DC, ont en effet déclaré, que cette formule politique était irréversible... Nous pourrions retrouver là un autre caractère de cette paralysie de la « démocratie représentative » qui, lorsqu'elle fonctionne, ne saurait connaître de « formules irréversibles », cette expression étant dénuée de sens, alors que les alternatives sont la raison même du jeu politique.

Les socialistes sont donc divisés en différents mouvements. Avant le centre-gauche, le PSI (Parti socialiste italien) et le PSDI (Parti socialiste démocratique italien) représentaient respectivement l'aile gauche et l'aile social-démocrate (issues à leur tour d'innombrables scissions). Le centre-gauche aurait dû les unir mais leur unification a provoqué la scission des extrémistes qui ont formé le PSIUP (Parti socialiste d'unité prolétarienne) lequel a fini par accentuer toujours plus son caractère « chinois », en adoptant une attitude « ultra » qui souvent déborde sur la gauche le PCI.

Le développement du centre-gauche et tous les changements successifs bien connus de gouvernement, ont récemment provoqué un autre déchirement : le PSU (Parti socialiste unitaire) né de la déception des socialistes démocrates de voir les cadres du Parti socialiste s'orienter tou-

jours davantage vers une ouverture en direction du PCI à l'égard duquel ils se montrent toujours nettement fermés.

Pour les socialistes qui, en repoussant les thèses fondamentales du marxisme, perdaient ainsi leur raison d'être, le PCI d'une part et le PSIUP d'autre part représentaient des pôles de comparaison à la fois irritante et stimulante, créant un véritable complexe d'infériorité.

La présence d'un fort Parti communiste fausse encore une fois tout le jeu politique ; car il n'y a pas de raison de croire que le monde socialiste puisse arriver à une clarification. La confusion de la gauche en France — pays qui pour de nombreuses raisons peut être comparé à l'Italie — est un signe significatif du désarroi profond qui frappe la gauche non communiste.

Notons qu'aux dernières élections politiques de 1968 le pourcentage atteint par les socialistes (à l'exclusion du PSIUP bien sûr) a été de 14,5. Celui du PSIUP, de 4,5, pourcentage qui s'ajoute comme frange extrémiste aux voix communistes.

Un petit parti qui s'est toujours efforcé d'exercer avec un certain succès d'ailleurs — un rôle plus important que celui de sa force numérique, est le Parti républicain italien (PRI). Parti historique se rattachant à la pensée de Mazzini qui se proclamait Italien et Européen, il exerce une action stimulante au sein du centre-gauche, en refusant le confessionalisme comme le marxisme et en se déclarant prêt au dialogue avec tous. Ce parti qui propose une rénovation intelligente des structures de la société italienne, a souvent pris des initiatives heureuses, sans toutefois éviter l'accusation de « double jeu ». Tout en participant au gouvernement, il en dénonçait les insuffisances et les erreurs.

Actuellement sans charge gouvernementale il essaye de pousser la DC vers une clarification de sa position politique, surtout à l'égard des socialistes.

Le leader du parti, Ugo La Malfa, personnalité politique remarquable, n'a toutefois pas su éviter de prendre des positions bien discutables et contradictoires pour la clarté et l'intelligence auxquelles aspire le parti. Son acharnement notamment à défendre l'entrée de la Grande Bretagne dans le Marché commun qui, bien que conséquence logique de son antigauillisme, se concilie mal avec ses aspirations fédéralistes ; il est de même de son ardeur en faveur de la signature du traité de non prolifération nucléaire...

Ces partis d'élite représentent peut-être un luxe dans une démocratie en crise car, pour excellent que soit leur programme, ils n'ont aucune chance de devenir jamais parti guide de gouvernement. Ils n'existent que grâce au système proportionnel pur, un autre système électoral les ferait disparaître (2 % à la Chambre des Députés).

A l'aile droite de l'éventail politique, nous trouvons un autre parti qui remonte au « Risorgimento » : le Parti libéral. Après la scission de sa frange radicale, il a de plus en plus accentué son caractère modéré et conservateur. Rejeté dans l'opposition par le Centre gauche, il a exercé une critique active au gouvernement en continuant à recruter ses partisans dans les milieux de la grande bourgeoisie déçue par la DC.

Après avoir doublé ses voix aux élections de 1963 en raison surtout de la constitution du Centre gauche, il a, en partie, perdu son avantage aux élections de 1968, passant de 7 à 5,8 % des voix.

Comme les Républicains, ce parti doit son existence au système proportionnel pur qui photographie les tendances mais empêche un gouvernement de gouverner effectivement, en raison de la pulvérisation partitocratique.

Ceci dit, la fonction historique d'un parti libéral telle qu'elle s'exerce selon ses plus authentiques traditions — et l'exemple anglais le prouve — ne saurait être considérée comme dépassée dans la société moderne. Il peut exercer en effet un rôle utile mais de préférence à côté d'un ensemble de formations politiques exprimant les grands courants d'opinion.

D'ailleurs la diversité de la situation interne dans les différents pays entraîne des attitudes assez divergentes qui, tantôt se rapprochent des conservateurs comme en Italie, tantôt adoptent ailleurs des positions orientées nettement plus à gauche, en politique étrangère notamment.

Restent les partis d'extrême droite : le MSI (Movimento Sociale Italiano) qui s'inspire ouvertement de l'idéologie fasciste tout en déclarant vouloir l'adapter à la nouvelle situation du pays. Nous avons déjà eu l'occasion de traiter plus longuement de son action dans cette revue, à propos de l'extrême droite en Europe (4).

Le parti monarchiste, dernier rejeton de plusieurs scissions, a une action de plus en plus limitée et le nombre de ses députés ne fait que décroître. A part sa signification nostalgique et un peu pathétique, souvenir cher pour quelques-uns, son importance politique est pratiquement nulle.

Tel est donc le tableau des plus importants partis italiens, en dehors des formations politiques régionales, telles que le « Südtiroler Volkspartei » (de tendance démocrate chrétienne) et le parti Valdôtain (de tendance gauchiste), qui se limitent à jouer un rôle géographiquement circonscrit.

Dans le cadre de ces forces politiques, on peut distinguer les partis qui se rattachent encore à une idéologie érigée en absolu, et qui se réfèrent constamment à certaines valeurs traditionnelles : religion, classe,

(4) *Res Publica*, 1968/3.

nation (dans cette catégorie on peut mentionner par exemple la DC, le PCI, le MSI) et les autres qui se réfèrent à des valeurs susceptibles de discussions et de changements, en somme des partis *empiriques* par opposition aux partis *idéologiques* (5).

4. Extension et pénétration des forces politiques dans la sphère sociale.

La raison profonde de la concentration des voix sur deux grands partis — d'où provient la radicalisation de la lutte politique — est nettement reliée à leur pouvoir d'organisation capillaire. Pour la DC, ce fut depuis l'après guerre la paroisse et les organisations catholiques et pour le PCI, les « cellules » et les fédérations qui ont permis de monopoliser peu à peu les tendances vagues de gauche qui existaient dans le pays.

En comparant les résultats des élections depuis 1946, à aujourd'hui, on a pu en effet observer que pratiquement l'opinion de la gauche est restée stationnaire, c'est-à-dire le progrès du PCI paraît s'être réalisé aux dépens de la gauche et non aux dépens des modérés (6).

Cette observation toutefois, qui devrait démentir les craintes constantes des « conservateurs » devant le danger communiste, ne change pas du tout les données du problème. Au contraire, elle les aggrave. En effet, si nous croyons à l'importance d'une force de gauche démocratique agissant dans le cadre et le respect de la démocratie représentative, telle que nous la voyons en Grande Bretagne, en Allemagne de l'Ouest ou en Scandinavie, la décroissance de cette gauche au profit du PCI — c'est-à-dire d'une force qui ne peut, par la nature des choses, les exemples cités le prouvent à suffisance, que détruire toutes les garanties libérales de cette démocratie — apparaît d'une extrême gravité.

Elle souligne une fois de plus le fait que ce processus d'orientation envers les grandes formations politiques modérées et de gauche démocratique qui est en cours dans les pays les plus développés de l'Occident, ne se réalise pas en Italie. Il en est de même d'ailleurs en France, mais dans ce pays, depuis l'avènement de la V^e République, la Constitution et le régime électoral qui ne relève pas du système proportionnel pur, ont permis d'instaurer un régime « sui generis » facteur d'une stabilité gouvernementale considérable.

Ainsi on peut estimer — vu les analogies de la situation politique italienne et française — qu'une modification du système proportionnel pur dans un système majoritaire atténué, clarifierait la situation politique,

(5) Giorgio GALLI, *Il bipartitismo imperfetto*, Il Mulino, 1966.

(6) *Idem.*

même si elle ne parvenait peut-être pas à résoudre le problème fondamental de l'Italie, à savoir le bipartisme faussé que nous avons essayé d'analyser précédemment.

En Italie, le PCI d'une part et la DC d'autre part, débordent la sphère politique pour se situer dans toute la sphère sociale du pays : le nombre d'inscrits à ces deux partis est, en effet, devenu énorme par suite de la politique d'adhésion sans discrimination pratiquée même à l'égard de simples sympathisants.

Politique, du moins en ce qui concerne le PCI, tout à fait divergente de celle de l'URSS qui a tendance au contraire à limiter les membres du Parti à une élite favorisée. Le PCI a donc toujours fait une ample propagande d'adhésions et un de ses avantages sur la DC est qu'il peut représenter un moyen de promotion sociale pour ses cadres populaires. En effet, on peut constater que ses adhérents de formation ouvrière ont beaucoup plus de chance de parvenir à des postes de direction que ceux de la DC. Cette dernière se présente comme un parti interclassiste, car si, à la base, elle comprend assurément des ouvriers, des intellectuels et une grande partie de la bourgeoisie moyenne, il est rare que ses cadres moyens soient issus de la classe ouvrière.

Un autre point à souligner est qu'après une longue période d'antagonisme net et sans concessions, les rapports entre les deux plus grands partis italiens se sont fait plus ambigus, avec des concessions réciproques.

Restent naturellement les déclarations de principe, toujours aussi fermes, surtout au moment des élections, excluant toute collaboration, particulièrement du côté de la DC qui s'acharne à se présenter comme le rempart de la démocratie italienne. Le PCI, malgré sa polémique virulente, s'est fait plus subtil et se trouve en réalité toujours disposé à collaborer si on voulait l'admettre au pouvoir. Sa capacité d'adaptation et de renonciation à certaines théories est beaucoup plus accentuée parfois que celle des socialistes maximalistes, farouchement et nostalgiquement liés aux principes du marxisme théorique.

La politique du PCI n'a donc renoncé à rien pour arracher par n'importe quel moyen et avec n'importe quel appui, des parcelles de pouvoir. L'exploitation des inquiétudes sociales telles que les grèves et les agitations étudiantes en est l'exemple le plus évident.

La direction des agitations ouvrières appartient sans doute au PCI à la suite d'une longue tradition de socialisme révolutionnaire qui a profondément marqué l'Italie bien avant le fascisme.

Les agitations étudiantes et la « contestation globale » qui s'est réduite, comme partout en Europe à un mouvement dépourvu d'alternative et sans autre but que la destruction des structures de la société en tant

que telle, échappent le plus souvent au contrôle du PCI, tout comme ce fut le cas en France lors des événements de mai 1968.

Rien n'est plus vexant bien sûr pour les communistes que d'être dépassés à leur gauche, et c'est donc avec indignation qu'ils stigmatisent les aberrations anarchistes et « chinoises » qui prédominent désormais dans les mouvements étudiants de gauche. Les grands portraits de Mao et de Ho Chi Minh ont été de rigueur dans les cortèges de protestation étudiante, comme l'amour libre était en vogue dans les Facultés occupées.

Cette confusion totale des esprits, cet effondrement de l'intelligence et de la lucidité qui se voulait aussi nivellement des études au niveau le plus médiocre, a déjà inspiré de nombreuses analyses et observations. L'Italie ne se différencie à cet égard en rien des autres pays de l'Occident.

On pourrait croire que les côtés grotesques de la « contestation » se sont diffusés comme une épidémie par des voies ultrarapides de communication : les mêmes slogans, les mêmes équivoques, les mêmes incohérences vont de pair avec la mode hippy ou la drogue.

Comme partout, les étudiants « enragés » (qui parfois ne sont même pas étudiants), ne sont qu'une minorité restreinte de la population étudiante italienne, laquelle, pour sa part, s'en tient en majorité à des positions d'équilibre et de modération.

Personne ne nie d'ailleurs la nécessité de transformer profondément les structures universitaires. Beaucoup de professeurs sont les premiers à le souhaiter — nous faisons allusion à ceux qui n'estiment pas indispensable pour leur popularité de monter sur les barricades, mais discutent sérieusement les problèmes — la « contestation des enragés » est donc absolument étrangère à toute analyse logique, puisque elle n'en a aucune, sinon celle de la destruction.

Les essais de protestation collective d'étudiants et ouvriers, entrepris sur initiative des premiers, ont d'ailleurs toujours échoué, comme en France, le monde ouvrier restant partout attaché à des solutions concrètes.

Un secteur où le PCI a essayé de percer avec un certain succès est naturellement celui des intellectuels, car si leur nombre est limité, leur influence peut être considérable et précieuse pour le Parti. On leur consent parfois une certaine indépendance et on leur tolère des écarts qui ne seraient pas admis par ce que André Frossard a appelé « le Grand Tribunal de l'Inquisition », c'est-à-dire « L'Union des Ecrivains soviétiques »...

Reste toutefois cette « vassalisation intellectuelle », cette soumission stupéfiante, difficile à expliquer, chez des individualistes nés.

(7) Léo MOULIN, *Les intellectuels et le communisme*, Res Publica, n° 3, 1968.

Comme on l'a déjà exposé dans cette revue (7), il s'agit en Occident d'un asservissement intellectuel spontané, lucide et volontaire, alors qu'en URSS les raisons de contrainte sont évidentes.

Servilité passionnée, vassalisation intellectuelle qui se manifeste avec les mêmes caractères typiques dans tous les pays de l'Occident et l'Italie en est un exemple entre autres.

Cette « vassalisation intellectuelle » est surtout frappante parce qu'elle attire vers le dogmatisme des hommes qui devraient être formés à la tradition rationaliste. Ainsi le dogme religieux repoussé au nom de la science, cède la place à un autre dogmatisme.

C'est pourquoi, comme les autres pays de l'Occident, l'Italie ne manque pas de personnalités toujours disposées à signer des protestations à sens unique, mais mis à part le prestige que leur adhésion peut apporter au parti communiste, leur influence pratique n'est peut-être pas aussi étendue qu'en France. Ainsi les démissions retentissantes de l'un ou l'autre de ces intellectuels du Parti, à l'occasion des événements de Hongrie ou de Tchécoslovaquie, n'a eu que peu d'écho dans la masse qui continue à voter en bloc pour le Parti comme avant.

De même que l'adhésion de la masse au communisme est rarement rationnelle, son abandon peut difficilement l'être.

La conquête de l'électorat par le communisme s'étant faite en Occident pendant la guerre, surtout grâce à la Résistance et ultérieurement, ses effectifs n'ont guère augmenté dans les pays où la maturité politique et le milieu social ne le favorisaient pas et où d'ailleurs les dirigeants sont pratiquement ignorés par Moscou.

Seules la France et l'Italie ont pu représenter à certains moments, avec leurs possibilités de front populaire, des terrains favorables pour une éventuelle prise de pouvoir, même si par la suite, la division en blocs de l'Europe a pratiquement exclu la possibilité d'une intervention directe de l'URSS.

Actuellement la subversion qui menace toutes les structures de la société — telle que la démocratie libérale et parlementaire les a formées après une longue et laborieuse évolution historique — tend à se réaliser par des petits groupes minoritaires de la gauche anarcho-chinoise, caractérisés par la plus totale confusion d'idées, que le PCI s'efforce en vain d'absorber et d'encadrer dans ses rangs tout en déplorant ces écarts inconsidérés.

Elle peut s'opérer par la paralysie totale de la vie universitaire, son abaissement humiliant, voire les manifestations violentes de rue : tous aspects d'une intimidation envers un Etat de droit qui n'a pas su éviter de se dissoudre dans la partitocratie en oubliant les raisons profondes

qui devaient animer un libre exercice du pouvoir et une efficace et rapide transformation de ses structures périmées.

5. Le problème du pouvoir.

Le pouvoir effectif de l'Exécutif en Italie doit être considéré en tenant compte du phénomène qui a été appelé « sottogoverno ». Ce sous-gouvernement qui n'est peut-être pas une caractéristique limitée à l'Italie, désigne les charges et les centres de pouvoir qui relèvent du choix du gouvernement en fonction, telles que l'Assistance sociale, la Recherche scientifique, la Radio-Télévision qui en Italie est monopole de l'Etat.

Or étant donné la prédominance de la DC dans tous les gouvernements, le sous-gouvernement s'est pratiquement identifié avec elle.

On a voulu voir dans les dernières années une nette influence de gauche — si non communiste — dans certains programmes de télévision. Il s'agit plutôt d'une conséquence du Centre gauche et surtout des tendances gauchisantes et populistes de la DC elle-même, qui essayent d'exercer une pression par ces moyens d'influence sur l'opinion publique.

La variété même des courants internes et des tendances de la DC qui vont d'un populisme traditionnel à un libéralisme modéré, la pousse à un compromis continu, à un essai constant de résoudre des contradictions : l'esprit laïque qu'elle ne peut accepter, le confessionnalisme qu'elle ne saurait plus pratiquer, l'extension de la propriété publique et la défense des intérêts privés.

Or, si le compromis est la règle en politique, il peut toutefois se révéler source d'équivoques permanentes et négatives pour la direction du pouvoir.

C'est comme si l'Exécutif se réduisait à une pure gestion sans dessein politique précis car les circonstances l'obligent à ce compromis constant.

Les constitutionnalistes s'accordent à reconnaître désormais l'opportunité et les avantages de la décentralisation de la « res publica » et un régionalisme bien appliqué paraît être une solution positive compatible avec l'unification européenne.

Or, cette interprétation du pouvoir, soutenue en France par les modérés, est appuyée en Italie actuellement par la gauche, pour des raisons politiques qui n'ont aucun rapport avec la théorie régionaliste.

L'actuelle méfiance envers le régionalisme, même sous un gouvernement central incapable de faire face à toutes les nécessités de la société contemporaine, se justifie par la crainte que les régions centrales « rouges » (Toscane, Ombrie, Emilie Romagne) constituent une première base pour la conquête du pouvoir par le PCI. En outre les résultats discutables du régionalisme sicilien et valdôtain sont cités à juste titre en exemple.

Mais aucune expérience politique n'est sans risque ni sans inconvénients et l'Etat centralisé l'a bien montré en France comme en Italie, où le fait que l'unité est bien plus récente rend la cohésion plus difficile.

Il s'agit aussi — chose qui est constamment ignorée dans la fougue et la superficialité du débat politique — de connaître exactement l'étendue des pouvoirs que la Constitution italienne accorde aux régions, pouvoirs limités qui ne se rapprochent nullement de ceux des Etats fédérés.

Or, le *pouvoir politique* qui, dans le régime parlementaire italien se rattache à la distinction classique de Montesquieu, révèle sa faiblesse interne à travers la renonciation du corps législatif à exercer sa fonction réelle, si importante pour équilibrer le pouvoir exécutif.

Des analyses portant sur les débats parlementaires en Italie (8) montrent que 85 % des discussions au Parlement sont d'ordre idéologique et 15 % seulement d'ordre technique (cette tendance serait toutefois en voie de correction).

Cependant, cette situation paradoxale où la plupart des députés passent leur temps à se contester réciproquement leur attachement à la démocratie et leur honnêteté, où les grands mots, chargés de tous les sens — liberté, justice sociale, démocratie, paix — sont jetés à tout vent, ne va pas sans provoquer des inquiétudes.

Le temps consacré à certaines grandes affaires comme le Vietnam par exemple — dans lesquelles le Parlement Italien ne peut exercer aucune influence — l'emporte de beaucoup sur les problèmes concrets de l'activité législative, et l'étude rationnelle des questions immédiates qu'impose une administration et une organisation efficaces du pays. La Chambre est pleine dans le premier cas, presque vide dans le second.

De là, vient la grande importance des Commissions parlementaires qui en tant que groupes limités et donc plus aptes à un débat concentré et non plus général parviennent à exercer la majeure partie des activités parlementaires.

Les Commissions notamment ont un pouvoir délibérant qui leur permet de voter des lois directement, sauf si un cinquième des membres demande un renvoi à l'Assemblée. Il en résulte une conséquence fâcheuse pour la clarté des rapports de force politiques : un accord tacite et quasi permanent de fait entre la majorité et l'opposition, dans le cas particulier entre la DC et le PCI, pour que l'activité parlementaire ne soit pas totalement bloquée par l'opposition.

En effet la force numérique du PCI lui permettrait de renvoyer toute loi à la Chambre ce qui paralyserait totalement l'activité législative.

(8) Sergio GALLI, *Il bipartitismo imperfetto*, Il Mulino, 1966.

Cela ne se produit pas grâce à des concessions réciproques. La polémique démagogique qui convenait bien pour le monde extérieur et la masse cède la place à la tutelle d'intérêts particuliers avec la consolidation du pouvoir des partis.

Opposition idéologique qui va de pair avec un compromis continu.

Cette crise du Parlement est donc parallèle à la dégénérescence partitocratique en cours.

Il serait difficile de prouver que la classe politique italienne est plus opportuniste, plus médiocre et moins préparée que celle des autres pays de l'Occident. Il n'en est peut-être pas ainsi, des analyses sociologiques approfondies sur la composition du Parlement Italien, la préparation de ses membres, etc. prouveraient le contraire. Celle qu'a dirigée le professeur Sartori notamment, et à laquelle nous avons eu l'occasion de participer (9), a permis de constater entre autre que le pourcentage de députés titulaires d'un grade universitaire (pour autant que cela puisse signifier un certain niveau de préparation générale et spécifique) s'élève à 70 % pour les trois premières législatures républicaines. Pour les différents partis ce pourcentage est le suivant : PLI : 91,6 % — PRI : 89,3 % — DC : 83,4 % — PNM : 79,3 % — PSDI : 75,3 % — MSI : 69,8 % — PSI : 66,1 % — PCI : 36,7 %.

Les hommes politiques n'ont probablement pas eu à choisir leur carrière faute de mieux, le danger paraît autre : l'accumulation de nombreuses charges qui parfois ne sont qu'une conséquence de la fonction, mais sont souvent aussi en rapport avec leurs capacités.

Le malaise provoqué par la paralysie du fonctionnement des institutions n'est donc pas dû la plupart du temps, à l'incapacité ou à la mauvaise volonté des hommes mais au système que la dégénérescence partitocratique a produit et que les cadres politiques n'ont pas su corriger.

Accumulation des charges sûrement causée aussi par l'incertitude que ressentent les hommes politiques au sujet de leur avenir politique et par la stabilité de position sociale que celle-ci peut offrir.

Dans une démocratie parlementaire, un pouvoir exécutif strictement conditionné par la précarité et le déchirement du législatif que nous avons essayé d'analyser, ne saurait que refléter la faiblesse de l'autre.

Nous restons toutefois persuadés de la vérité profonde de la célèbre boutade de Churchill : « La démocratie parlementaire est le pire gouvernement qui existe, à l'exception de tous les autres ».

Il s'agit donc de la guérir de l'intérieur et de la réformer, car croire en la démocratie représentative ne signifie pas être victime de tous les

(9) Il Parlamento Italiano, 1946-1963. ESI, Napoli, 1963.

mythes de la démocratie abstraite et des dangers qu'elle recèle, telle la tyrannie de la majorité — selon l'expression classique de Tocqueville.

Comme nous l'avons souligné, l'abus du terme démocratie, entendue désormais comme une qualité dont tout le monde se réclame et prétendant couvrir tous les systèmes possibles, ne doit pas nous faire perdre de vue les sens même du système que nous aspirons à réaliser.

La démocratie représentative, c'est-à-dire la « libéral-démocratie » (10) est le résultat d'un long processus historique qui a juxtaposé la démocratie et le libéralisme et atténué le principe d'égalité abstraite par celui de liberté. C'est le gouvernement de la majorité dans le respect de la minorité, sinon le système est vidé de son sens réel.

Cette liberté profonde des institutions et du citoyen qui est l'aspiration ultime de tout régime démocrate libéral et paraît si difficile à appliquer dans la réalité historique, s'identifie essentiellement avec l'indépendance des pouvoirs et la possibilité offerte au citoyen d'agir et de se réaliser dans le cadre d'un Etat de Droit, en exerçant son choix et son contrôle sur le pouvoir à travers un système électoral techniquement efficace, sans subir le chantage provoqué par le danger éventuellement couru par les principes fondamentaux du système.

Il ne s'agit pas de donner à une idéologie politique une valeur absolue : aucune ne saurait l'avoir et certes pas la démocratie politique qui représente, comme tout autre système, un choix entre des inconvénients.

En Italie comme ailleurs, la société contemporaine dans laquelle coexistent ces formes de démocratie, fait l'objet de ce que R. Aron décrit comme une : « Mise en accusation selon l'humeur de chacun, indignée ou ironique, qui n'a d'autre vertu que de nous révéler la cause dernière de ce que j'appellerai les désillusions du progrès. Les trois valeurs qui m'ont paru immanentes à la civilisation moderne ; égalité, personnalité, universalité, dont chacune comporte des interprétations divergentes, expriment peut-être toutes trois, l'âme même de la modernité, l'ambition prométhéenne : l'ambition, pour reprendre la formule cartésienne, de devenir maître et possesseur de la nature grâce à la science et à la technique ». Et encore : « Qu'il s'agisse d'égalité ou d'universalité, l'échec partiellement inévitable, suscite la déception. L'homme n'est pas devenu, il ne peut devenir maître et professeur de la nature sociale » (11).

Au malaise général de la société contemporaine s'ajoute en Italie la fragilité dangereuse des institutions que nous avons essayé d'analyser dans ses composantes.

(10) Giovanni SARTORI, *Democrazia e definizioni*, Il Mulino, 1957.

(11) R. ARON, *Les désillusions du progrès*, Edit. Calman Lévy, Paris, 1969.

Les attentats du 12 décembre 1969 ont ébranlé le pays. Ils eurent également un retentissement considérable en Europe en raison des liens que leurs inspirateurs paraissent avoir noués sur le plan international.

L'entreprise de dissolution de toute société constituée inspirait ces considérations au « Corriere della Sera » le 25 novembre 1969 : « La situation politique italienne est parvenue à un point de gravité qui n'a peut être pas connu de précédents dans l'histoire des législatures républicaines postérieures au 18 avril.

Le front des forces démocratiques paraît brisé par des divisions et déchirements qui loin de s'atténuer tendent à s'approfondir chaque jour. Des ombres de violence s'étendent sur le pays : les extrémismes opposés se tendent la main dans le refus de la démocratie, dans la fatigue, voire le dégoût de la liberté. Les frontières entre « gardes rouges » et « gardes noires » ont tendance à s'estomper de plus en plus. La provocation de l'infantilisme révolutionnaire digne des pires modèles maximalistes de 1918-1919, comportent des réactions et des rétorsions qui rappellent l'autoritarisme de droite. Un sentiment domine : la peur. C'est la plus grave menace pour les démocraties, régimes fondés sur la raison et la tolérance ».

Cette grave dénonciation de la situation faite dans un journal modéré qui a de longues traditions d'équilibre politique, ne semble pas avoir perdu de son triste réalisme. L'alarme se manifeste dans toute la presse indépendante plus consciente, elle reflète aussi l'opinion publique fatiguée d'une vie sociale paralysée par les grèves.

En effet, le mouvement syndicaliste de toute tendance est en train de devenir un état dans l'état et une force prête à le dissoudre. Certes l'importance des syndicats s'accroît partout dans le système occidental, notamment en France ; en Italie toutefois il semble assumer le rôle de dissoudre les structures fragiles de la démocratie.

La confusion de l'Exécutif dans la politique interne se reflète aussi dans la politique étrangère ambiguë et bivalente, où les déclarations de fidélité atlantique et européenne s'accompagnent d'attitudes nettement en contradiction avec ces finalités.

Essais de médiation souvent invraisemblables pour le rôle de l'Italie dans le cadre international qui est celui d'une puissance moyenne liée à des engagements internationaux bien précis, librement acceptés. Attitudes contradictoires envers certains conflits : Vietnam et Moyen-Orient dans lesquels chaque gouvernement libre a naturellement le droit de s'exprimer en toute indépendance des grandes puissances, mais en tout cas avec clarté et sans essayer de confuses conciliations.

Et pour l'Europe — réalité qui nous touche de près — tout le vide de l'éloquence relative à l'intégration accompagnée d'un manque constant

d'application sérieuse des clauses du traité CEE qui pourraient momentanément léser certains intérêts.

L'Italie est parmi les « Six » le pays le plus souvent impliqué dans des recours en tant que partie défenderesse à la Cour de Justice des Communautés européennes pour *non application* des dispositions du traité et des décisions de la Commission.

Dans la vague de vide rhétorique qui paralyse l'activité du Parlement italien, certains de ses membres ont essayé de souligner les contradictions de l'action en politique étrangère. Nous rappellerons en particulier l'On. Vedovato qui dans son rapport aux Commissions des Affaires étrangères et de la Défense de la Chambre des Députés a rappelé parmi les principes fondamentaux de la politique étrangère nationale : (12).

« Adhésion au principe selon lequel l'Italie fait partie intégrante de l'Europe, même si elle est orientée vers la Méditerranée. J'insiste pour clarifier : le progrès civil et la sûreté de l'Italie se trouvent dans une politique de collaboration, de solidarité et d'unité européennes, les propensions méditerranéennes de tradition « crispine », signifient aujourd'hui isolement, tentations de disperser des ressources précieuses, neutralisme, arrêt du progrès, conditionnement progressif à l'expansion politique et militaire soviétique ».

Or, si l'anticommunisme comme tel ne représente pas *en soi* un aspect édifiant d'un système — et les colonels grecs le prouvent chaque jour — mais doit être la conséquence d'un choix positif et libre d'une vision différente de la société humaine, l'antifascisme en soi est également quelque chose de stérile, propre à engendrer la confusion s'il se limite à une attitude purement négative.

Une telle attitude a souvent caractérisé la démocratie italienne de l'après-guerre, elle a créé une unité d'action illusoire entre forces incompatibles par nature, qui s'obstinent à ne pas reléguer la Résistance dans sa phase historique révolue et achevée. Avec ses lumières et ses ombres une guerre civile laisse des traces douloureuses des deux côtés aussi longtemps que les générations qui l'ont vécue sont présentes. Mais dans aucun pays européen, y compris la France, une rhétorique aussi persistante n'a contribué à transmettre la division aux nouvelles générations et à prolonger la division du pays.

Cette attitude officielle a contribué à encourager les extrémismes de droite et de gauche dans leur propagandes les plus désuètes.

(12) *Rivista di Studi Politici Internazionali*, n° 2, 1969. Discorso Vedovato alla riunione congiunta delle Commissioni Affari Esteri e Difesa della Camera dei Deputati, 17 aprile 1969.

L'intolérance de langage et le manque de respect pour l'adversaire politique restent ainsi le triste héritage d'une période dictatoriale disparue, mais qui a laissé des traces dans l'histoire italienne. Ils sont devenus le propre de l'extrémisme opposé qui s'est fait le champion d'une liberté illusoire sans réussir à cacher des finalités inévitablement autoritaires.

Il serait prétentieux et incertain de proposer une conclusion au sujet d'une réalité qui se développe jour après jour dans ses multiples composantes.

L'homme reste placé devant le choix dramatique : créer ou détruire. En ce moment particulièrement grave de l'histoire du pays, la classe politique italienne a la possibilité de parachever ou de détruire le grand héritage du « Risorgimento » et de la dure mais éclatante histoire de la civilisation italienne qui, surmontant le déchirement de ses divisions, avait assuré l'unité du pays.

Cavour avait alors prononcé la phrase célèbre : « Nous avons fait l'Italie ; nous devons maintenant faire les Italiens ».

Or, nous avons des raisons de croire que cette classe consciente de citoyens s'est formée, mais qu'elle ne peut plus compter sur un Etat que les partis ont contribué à dissoudre et qu'ils s'obstinent à maintenir dans ses contradictions flagrantes, tandis que l'Europe toujours évoquée, est tenue à distance par des structures périmées qui ne veulent pas reconnaître leur déchéance.

Mais, la démocratie en tant qu'entité toujours perfectible peut s'affermir si elle tire la leçon de ses erreurs et de ses échecs et surtout si elle a le courage de briser les mythes qui les ont suscités. C'est dans cette voie de recherche consciente et sérieuse que l'Italie pourra retrouver la paix et l'ordre nécessaires au développement harmonieux de sa société civile et jouer un rôle digne et enrichissant dans le contexte européen.

